

Québec, le 6 octobre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 juin 2014, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec qu'il reprenne le projet proposé par le Parti québécois visant à lutter contre le phénomène de l'itinérance au Québec en élaborant un plan d'action complet et détaillé d'ici six mois et que le Groupe L'Itinéraire voit augmenter la somme de ses subventions de la part du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), administré par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Comme vous le savez, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a lancé, le 27 février 2014, la Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir (Politique), qui a fait l'objet de larges consensus auprès de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de l'itinérance.

En cohérence avec la vision, les principes directeurs et les axes d'intervention prioritaires identifiés dans cette Politique, le MSSS travaille actuellement, en collaboration avec douze ministères et organismes gouvernementaux, à l'élaboration du plan d'action interministériel en itinérance 2014-2019, dont le dépôt est prévu à l'automne 2014.

En ce qui concerne le Groupe L'Itinéraire, le MSSS est sensible à leurs préoccupations en matière de rehaussement du financement des organismes communautaires. Le MSSS a d'ailleurs procédé à des investissements significatifs dans le cadre du PSOC au cours des dernières années. Par exemple, en ce qui concerne le financement en soutien à la mission globale des organismes communautaires en santé et services sociaux, ce dernier est passé de 278,9 M\$ en 2005-2006 à 440,5 M\$ en 2013-2014, soit une augmentation de 58 %. De plus, pour 2014-2015, le gouvernement a annoncé une indexation qui ajoute 5 M\$ à l'enveloppe globale du PSOC pour ces organismes.

... 2

Je comprends les défis importants auxquels font face les organismes communautaires et reconnais la contribution importante d'un organisme tel que le Groupe L'itinéraire. Les récents travaux menés de concert avec les représentants du milieu communautaire ont permis d'aborder plusieurs questions au regard de leur financement. Des engagements concrets ont été pris durant cette démarche, notamment en ce qui concerne la prépondérance du soutien financier à la mission globale et l'indexation annuelle de tous les organismes communautaires en santé et services sociaux, en fonction du taux déterminé par le ministère des Finances. Il est prévu de poursuivre ces travaux au cours des prochains mois.

Soyez assuré de ma reconnaissance quant à la contribution des organismes communautaires en santé et services sociaux à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations vulnérables.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,


 Lucie Charlebois

N/Réf. : 14-MS-00303-15